LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE VOIRON

À VOIRON

JUIN 2024

Dossier

FAUNE URBAINE À VOIRON : UNE COHABITATION MAÎTRISÉE

Solidarité

Un défi pour soutenir les femmes en rémission de cancer avec « La Cordée Rose »

Page 8

Urbanisme

Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Page 9

Portrait

Quentin BUFFARD, entraîneur de l'équipe professionnelle du PVBC

Page 14

VOIRON.FR

Ville de VOIRON

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE, QUI VOUS ACCOMPAGNE DE FAÇON PERSONNALISÉE DANS TOUS VOS

Projets Immobiliers

ECOUTE, ÉCHANGE ET RÉACTIVITÉ
Une relation privilégiée avec chaque client afin d'assurer une meilleure compréhension de ses besoins.

PROXIMITÉ
Un ancrage dans le territoire voironnais depuis plusieurs années, ce qui assure une belle connaissance du marché actuel à notre équipe.

Margot & Julie
Assistantes Gestion locative

Marine
Gestionnaire Syndic

Stéphanie
Gestionnaire
Gestion locative

Cathy
Gestionnaire spécialisée en immobilier d'entreprise

Caroline
Directrice des ventes

Votre agence reprend son nom
Lamy

1 AV. JULES RAVAT,
38 500 VOIRON

GESTION – LOCATION
SYNDIC – TRANSACTION

04 76 05 15 15
voiron@nexity.fr

Les 3 Miches

Boulangerie Pâtisserie Voironnaise

10 Cours B. Castelbon
&
52 rue Sermorens
38500 VOIRON

✆ 04 56 25 30 05

Le 9 juin prochain se tiendront les élections européennes qui permettent aux citoyens des pays de l'Union Européenne d'élire leurs représentants au Parlement pour une durée de 5 ans. Elles constituent donc une occasion privilégiée pour chacun d'entre nous de nous exprimer sur les orientations politiques engagées par l'Europe, mais aussi de façonner pour partie son avenir. Pour les Français, comme pour tous les électeurs des 27 pays de l'Union, cette échéance constitue un moment clé d'autant plus essentiel que le contexte politique international est particulièrement tourmenté.

Incontestablement, la construction européenne incarne un pilier essentiel pour la paix, l'ouverture culturelle et le développement économique sur le continent. Depuis sa création, l'Union Européenne a joué un rôle crucial dans la prévention des conflits, transformant un espace jadis déchiré par des guerres en une zone de paix durable. Les anciennes rivalités ont laissé place à une coopération étroite entre les États membres, ancrée dans des valeurs communes de démocratie et de respect des droits humains. Grâce à l'UE, l'Europe s'est affirmée comme un symbole de stabilité et de réconciliation.

La libre circulation des personnes et des biens, pilier fondamental de l'Union, a favorisé une ouverture culturelle sans précédent. Les citoyens peuvent désormais voyager, travailler et étudier librement à travers les frontières, enrichissant ainsi leur expérience personnelle et professionnelle. Cette mobilité facilite les échanges culturels, permettant une meilleure compréhension et une plus grande tolérance entre les peuples. Voiron est bien placée pour le savoir, cultivant des liens précieux de jumelage depuis plusieurs décennies avec nos correspondants européens du Kreis de Herford en Allemagne, de Šibenik en Croatie et de Bassano-del-Grappa en Italie, tout particulièrement.

Enfin, l'Union Européenne a permis l'émergence de leaders économiques capables de rivaliser sur la scène mondiale, que la France seule ne saurait plus produire face aux géants mondiaux américains ou asiatiques qui dominent l'économie mondiale. La coopération et la synergie entre les États membres renforcent la position de l'Europe comme acteur économique majeur, ce que la crise agricole récente n'a pas manqué de souligner.

L'Europe est donc indispensable à nos vies. Comme toute construction politique, elle n'est évidemment pas exempte de défauts, et la critiquer est sans doute nécessaire pour lui permettre de se réformer afin de toujours mieux servir les peuples qui la composent. C'est l'objet de cette élection que de pouvoir exprimer son point de vue… ce que la diversité des 37 candidatures en lice permettra d'exercer avec le maximum de nuances ! Le 9 juin, retrouvons-nous donc nombreux pour voter dans notre Grand Angle, chacun à l'appui de ses propres convictions !

Julien POLAT
Maire de Voiron

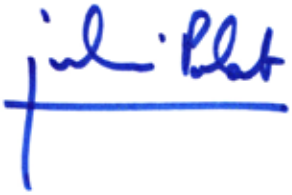

BULLETIN D'INSCRIPTION

INFORMATIONS

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ___/___/___

Adresse : _____

Téléphone : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

SITUATION ACTUELLE

☐ Personne de plus de 65 ans

☐ Retraité de plus de 60 ans inapte au travail

☐ Personne adulte handicapée

☐ Autre, préciser : _____

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom et prénom : _____

Lien de parenté : _____

Téléphone : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement, par la commune de Voiron, encadrées par les obligations du règlement européen (RGPD). Ces informations sont nécessaires uniquement à votre inscription au dispositif «Plan Canicule» pour que le CCAS puisse revenir vers vous en cas d'épisode de forte chaleur.

Plus d'infos : Mairie de Voiron, Responsable du Traitement, 12 Rue Mainssieux, 38500 Voiron ou à dpo.voiron@ville-voiron.fr

SOLIDARITÉ

Plan canicule, pensez à vous inscrire !

Chaque année, le plan canicule est activé pendant la période d'été. Du 1er juin au 15 septembre, le CCAS de la Ville de Voiron tient un registre des Voironnais fragiles. Ainsi, en cas de fortes chaleurs prolongées, les agents du CCAS appuyés par des bénévoles apportent à ces usagers, veille, conseil (rappel des recommandations en période de canicule) et assistance en cas d'urgence.

Cette démarche d'inscription volontaire permet de recenser avant l'été les personnes âgées isolées et les personnes en situation de handicap. En cas de déclenchement de l'alerte canicule par la Préfecture de l'Isère, les personnes inscrites au registre bénéficieront d'une attention particulière des services municipaux.

Pour vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches, remplissez le formulaire ci-contre et renvoyez-le au CCAS ou à l'Hôtel de Ville de Voiron ou rendez-vous sur Voiron.fr

Le formulaire d'inscription est également disponible à l'accueil du CCAS joignable au 04 76 67 27 39.

SANTÉ

En forme à Voiron

Cet été encore, un large panel d'ateliers sportifs est proposé aux Voironnais qui ne pratiquent pas ou peu d'activité physique ou qui souhaitent prendre soin de leur santé*.

MY DAY SPORT SANTÉ
(Public adulte de plus de 35 ans - Payant)

Samedi 8 juin de 9h à 16h sur le site de la Garenne
L'association MY DAY SPORT SANTÉ, en partenariat avec la Ville de Voiron, organise un événement de prévention santé.

- **9h à 12h15 :** matinée sport et santé avec 3 activités encadrées par des professionnels de la santé et du sport : nutrition, yoga, sport adapté (15 euros pour les 3 activités)
- **12h15 à 14h30 :** repas sur place (Paëlla + dessert à 12 euros)
- **14h30 à 15h :** tirage de la tombola dont les fonds récoltés servent à l'organisation de cette journée
- **9h à 16h :** buvette

Inscriptions auprès de MY DAY SPORT SANTE au 06 87 06 78 97

LES MATINS EN FORME À VOIRON
(Gratuit sans inscription)

Les mardis et vendredis de 8h30 à 9h15 du 2 juillet au 2 août puis du 16 au 30 août au jardin de ville
Enfilez votre tenue sportive et venez participer à des activités gratuites, encadrées par un éducateur sportif de la Ville, pour éveiller votre esprit, étirer et tonifier votre corps et marcher en conscience.

Renseignements auprès du service de la Vie Sportive au 04 76 67 27 36

** Avis médical conseillé avant de reprendre une activité physique*

SÉNIORS

Un atelier pour apprendre à éviter les arnaques en lignes

Il est de plus en plus difficile de détecter les arnaques en ligne. L'atelier numérique sur le thème "Les arnaques en ligne, comment les éviter ?" pourra vous rassurer et vous aider à y voir plus clair. Animé par une médiatrice numérique du centre social Charles Béraudier, cet atelier aura lieu le vendredi 7 juin 2024 de 14h à 16h30 à la salle Marcelle BOUDIAS.

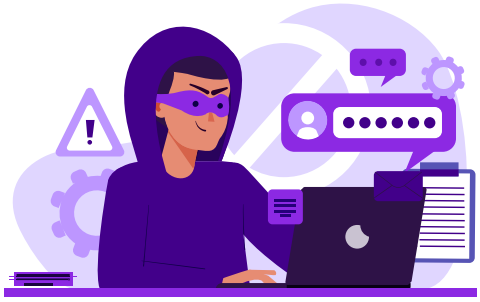

Cet évènement, en partenariat avec le CCAS, le Centre Social Béraudier et la Ville de Voiron, est réservé aux Voironnais de plus de 60 ans.

Inscription obligatoire auprès du Point « Voiron et ses séniors » du CCAS au 04 76 67 27 39

ENVIRONNEMENT

Entretien de votre jardin

Avoir un terrain est une chance qui s'accompagne d'obligations légales !

Pendant la période de nidification, du 16 mars au 15 août, la taille drastique des arbres et des haies est déconseillée (et interdite pour les agriculteurs), mais les propriétaires sont tenus de tailler leurs plantations de manière à ce que les branches ne s'étendent pas au-dessus des voies communales, des réseaux de télécommunication et des propriétés voisines. La hauteur maximale en bordure de propriété est de 2 mètres.

Les racines, ronces ou brindilles peuvent être coupées par les voisins à la limite de leur terrain sans autorisation du propriétaire. Lorsque la haie est mitoyenne, chaque voisin est responsable de l'entretien de son côté. Le brûlage de déchets verts est interdit toute l'année (jusqu'à 750€ d'amende). Ces déchets peuvent être apportés en déchèterie.

Quelques conseils pour enrichir les sols et les préserver de la sècheresse :

- **Recyclez les déchets verts sous forme de paillage / compost ;**
- **Tondez la pelouse au plus haut plateau en période estivale et laissez l'herbe coupée sur place ;**
- **Récupérez les eaux de pluie pour l'arrosage.**

Un doute ? Contactez le Centre Technique : 04 76 67 27 44

ÉVÈNEMENT

Fête de la Musique

Le 21 juin prochain, le cœur de Voiron battra comme chaque année au rythme de la Fête de la Musique !

Au programme : rencontres musicales des écoles Jean Moulin et Jules Ferry, séances de pratique du gamelan, chœur de percussions vocales, orchestre d'harmonie, batucada et percussions urbaines, concerts de musiques actuelles par les artistes du dispositif TREMA.

De nombreux artistes amateurs et professionnels se produiront également dans des bars et restaurants de la ville ! Variété, Rock, Jazz, Électro, Rap, la programmation sera variée pour satisfaire tous les goûts, alors rendez-vous le 21 juin prochain en centre-ville pour la Fête de la Musique !

CADRE DE VIE

Fleurissons Voiron !

Bulletin de participation

À RETOURNER AVANT LE 1ER JUILLET
AUX SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE
ESPACE CEVE - 58 COURS BECQUART-CASTELBON - 38500 VOIRON

NOM .....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

E-MAIL (FACULTATIF) .....

D'OÙ VOTRE DÉCORATION EST-ELLE VISIBLE ?

RUE, PLACE, VOIE .....

CATÉGORIE

☐ MAISON ☐ JARDINS POTAGERS

☐ BALCON - ÉTAGE ..... ☐ COMMERCES ET AUTRES

De nombreux lots à gagner !

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement, par la commune de Voiron, encadrées par les obligations du règlement européen (RGPD). Ces informations sont nécessaires uniquement à votre inscription au dispositif «Fleurissons Voiron» pour que les services techniques instruisent votre candidature.

Plus d'infos : Mairie de Voiron, Responsable du Traitement, 12 Rue Mainssieux, 38500 Voiron ou à dpo.voiron@ville-voiron.fr

Contribuez à lutter contre le moustique-tigre et le frelon asiatique !

Avec le retour des beaux jours, certains insectes pouvant s'avérer dangereux comme le moustique-tigre et le frelon asiatique, ne vont pas tarder à refaire leur apparition. Petit tour d'horizon pour combattre efficacement la prolifération de ces insectes !

LE MOUSTIQUE-TIGRE : PRIVEZ-LE D'ACCÈS À L'EAU !

Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique-tigre ne cesse de gagner du terrain en France depuis 2004. Ce petit moustique long de 2 à 5 millimètres est reconnaissable à ses rayures noires et blanches ainsi qu'à sa mauvaise habitude de nous piquer en pleine journée.

Si la lutte contre ce moustique s'intensifie, ce n'est pas seulement à cause de l'inconfort qu'il génère mais parce qu'il est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika.

À Voiron, une campagne expérimentale avec des pièges à phéromones est en cours depuis le 1er mai avec le soutien de l'équipe des espaces verts.

Le saviez-vous ?

Dans sa vie, la femelle moustique-tigre peut pondre **entre 700 et 900 œufs.** Ses larves se développent en 5 jours dans l'eau stagnante.

Le moustique-tigre se déplace, en moyenne, **dans un rayon de 150 mètres**.

Plus d'informations sur https://moustigre.org.

Pour lutter contre sa propagation, il est essentiel d'éliminer toute source d'eau stagnante car s'il en est privé, le moustique-tigre ne se reproduit pas :

- Videz chaque semaine tous les réceptacles d'eaux stagnantes, propres ou sales (coupelles, gamelles d'animaux, arrosoirs, pieds de parasols...).
- Couvrez de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire fin toutes réserves d'eau, petites ou grandes (récupérateurs d'eau de pluie, cuves, regards...).
- Jetez tous les objets abandonnés dans le jardin ou la terrasse, qui sont des lieux propices à la ponte.
- Rangez autant que possible à l'abri de la pluie les brouettes, seaux, jouets, etc.
- Entretenez régulièrement les équipements pour éviter le développement des larves (piscine, bassin, borne d'arrosage...).

LE FRELON ASIATIQUE : UN DANGER POUR LA BIODIVERSITÉ

Le frelon asiatique est une espèce invasive qui participe à la disparition d'autres espèces essentielles comme les abeilles. Il est reconnaissable à ses pattes jaunes, sa tête orange et noire et son thorax brun noir comportant un anneau orangé.

Afin de mieux prévenir toute éventuelle attaque de ces insectes nuisibles, il est primordial de repérer leur nid puis de contacter le GDSA de l'Isère ou une entreprise de désinsectisation qui interviendra sur place pour effectuer un traitement professionnel contre les frelons asiatiques.

Si vous trouvez un nid, n'essayez pas de le détruire vous-même. Prenez une photo et consultez le site www.frelonsasiatiques.fr afin de connaître les démarches ou contactez :

- FREDON 38 au 04 74 86 40 68 ou catherine.prave@fredon38.fr
- GDS 38 au 09 74 50 85 85 ou info@gds38.asso.fr

NUMÉROS UTILES

EAU (PAYS VOIRONNAIS)
URGENCE.....04 76 67 60 20
ACCUEIL.....04 76 67 60 10

GAZ ÉLECTRICITÉ
URGENCE GAZ.....0 800 473 333
DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ.....09 726 750 38

SANTÉ
CENTRE ANTI-POISON.....04 72 11 69 11
CLINIQUE DE CHARTREUSE.....04 28 63 38 38
HÔPITAL (STANDARD).....04 76 76 75 75
MÉDECIN DE GARDE ET SAMU.....15

AGENCE MOBILITÉ
GARE ROUTIÈRE.....04 76 05 03 47

SÉCURITÉ
POLICE.....17 OU 04 76 65 93 93
POLICE MUNICIPALE.....04 76 311 311
POMPIERS.....18
VOIRIE COMMUNALE.....06 08 80 94 57
ENFANTS DISPARUS.....116 000

OBJETS TROUVÉS
OBJETS TROUVÉS.....04 76 67 27 37

CONCILIATEURS-MÉDIATEURS DE JUSTICE
SUR RDV AUPRÈS DU CENTRE SOCIAL CHARLES BÉRAUDIER
6 AVENUE JULES RAVAT.....04 76 67 96 10

PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE
2 LUNDIS PAR MOIS AU CENTRE SOCIAL CHARLES BÉRAUDIER.....04 76 67 96 10

SIGNALER UN DÉCÈS
CENTRE FUNÉRAIRE.....04 76 05 67 33
EN DEHORS DES HORAIRES D'OUVERTURE CONTACTER LE COMMISSARIAT DE POLICE

HÔTEL DE VILLE
12 RUE MAINSSIEUX
CS 30268 38516 VOIRON CEDEX
TÉL. : 04 76 67 27 37
MAIL : MAIRIE@VILLE-VOIRON.FR
SITE : WWW.VOIRON.FR

ACCUEIL DU PUBLIC : DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 12 H ET DE 13 H 30 À 17 H 30, LE SAMEDI DE 9 H À 12 H SUR RENDEZ-VOUS

Tous les mois, retrouvez les réponses aux questions posées par les Voironnais sur les réseaux sociaux de la Ville.

Quels sont les horaires pour bricoler et entretenir mon jardin ?

Afin de préserver la tranquillité du voisinage, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Les jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h ;
- **Les samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- **Les dimanches et jours fériés** de 10h à 12h.

Quels sont les horaires d'ouverture de la piscine pendant l'été ?

La piscine municipale de Voiron « Les Dauphins du parc » élargit ses horaires pendant l'été !

- **Pendant le mois de juin, les horaires sont les suivants :** Lundi 12h15-14h et 17h30-20h • Mardi 12h15-14h • Mercredi 12h15-19h15 • Jeudi 12h15-14h • Vendredi 12h15-14h et 17h30-20h • Samedi 12h15-18h • Dimanche 8h30-18h
- **Pendant les vacances d'été, les horaires sont les suivants :** Lundi au vendredi 10h30-19h30 • Samedi et dimanche 10h30-18h30

Votre magazine municipal vous donne rendez-vous sur ses réseaux sociaux pour toujours plus d'actualités, de photos, de vidéos ...

@villedevoiron @ville-de-voiron @villedevoiron @villedevoiron

LA FORCE D'UNE
ASSOCIATION INDÉPENDANTE
POUR ASSURER VOTRE PROTECTION

Votre contact : 06 84 50 27 87

21 rue du Mail, BP 4, 38501 VOIRON
apti@alptis.fr / www.apti-assurances.fr

PARTICULIERS - INDÉPENDANTS - ENTREPRISES

SANTÉ · PRÉVOYANCE · ASSURANCE DE PRÊTS · ÉPARGNE RETRAITE · FINANCEMENT

Association Apti — Groupe Alptis

APTI - Association de Prévoyance des Travailleurs Indépendants
Association loi 1901 enregistrée sous le n° 0381007380 à la Préfecture de l'Isère
Pub Apti - 194 x137 - 0720 - Réalisation : Service Communication Alptis

De gauche à droite, Stéphane Valentin, Georges Gontard, Caroline Pache-Laurent (coordinatrice de « La Cordée Rose ») et Julien Polat

4
SÉJOURS PRÉVUS EN 2024

32
FEMMES SOUTENUES EN 2024 PENDANT CES SÉJOURS

4 700 km
PARCOURUS PAR GEORGES POUR FINANCER LE PROJET

Solidarité : Un défi pour soutenir les femmes en rémission du cancer avec « La Cordée Rose »

L'association « La Cordée Rose », fondée en 2022 par Nora Merabti, soutient les femmes en rémission de cancer gynécologique en leur offrant un séjour en montagne pour les aider à se reconstruire. Afin de collecter des fonds pour soutenir ce projet, Georges Gontard, ancien coureur cycliste, va sillonner les routes de France pendant 10 semaines. **Sa ligne d'arrivée sera à Voiron le 22 juin 2024 et à cette occasion, un village d'animation autour du sport-santé, de la nutrition et du cancer sera organisé dans la ville.**

UN SÉJOUR POUR S'OUVRIR À LA VIE

Les séjours au pied de la Chartreuse, offerts par « La Cordée Rose » à ces femmes, allient sport, bien-être et nutrition, éléments clés de la guérison. Une bulle de quiétude et d'écoute qui leur permet de lever les craintes de l'après-cancer et de retrouver confiance en elles en rompant avec l'isolement et le choc des hospitalisations et traitements médicaux.

Le premier séjour qui a eu lieu en 2023 a été particulièrement bénéfique pour les 8 participantes du point de vue physique et psychologique. En 2024, l'ambition est de soutenir 32 femmes avec 4 nouveaux séjours. Le budget, autour de 1000 euros par personne, est entièrement financé par les dons.

UNE AVENTURE SPORTIVE ET ENGAGÉE

Pour participer à ce financement, Georges Gontard relève un défi sportif associé à une cagnotte. Il est parti de Rives le 13 avril pour un parcours à vélo de 4 700 kilomètres avec son chien Ruby. Pendant son périple de 10 semaines, il part à la rencontre des habitants, mairies, écoles et associations pour porter un message de soutien aux malades, encourager la pratique du sport et sensibiliser autour de la nutrition.

DES ANIMATIONS SPORT-SANTÉ ET NUTRITION

L'arrivée de Georges et Ruby le 22 juin à Voiron, sera marquée par la présence d'un village d'animation Place Général de Gaulle devant l'entrée du jardin de ville, de 14h à 17h. Sur place, plusieurs associations voironnaises évoqueront les thèmes du « Sport Santé », de la nutrition, du cancer ou du don du sang avec plusieurs animations.

Pour soutenir le projet : https://cordee-rose.fr/
Scannez le QR Code pour un lien direct vers la cagnotte

70%
DU TERRITOIRE CLASSÉ EN ZONE NATURELLE, FORESTIÈRE OU AGRICOLE

140
LOGEMENTS/AN EN MOYENNE RÉALISABLES (CONTRE 218 LOGEMENTS/AN DEPUIS 2011)

Urbanisme : Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU a été approuvé en avril dernier par le Conseil municipal, après 5 années d'études et de procédure. Les pièces du dossier ont évolué pour prendre en compte les résultats de l'enquête publique qui s'est déroulée en fin d'année 2023, et pour lever les réserves du commissaire enquêteur.

Le nouveau PLU détermine pour au moins les 10 prochaines années la manière dont le territoire pourra être aménagé. Les nouvelles orientations visent à préserver et valoriser le cadre de vie et témoignent de l'engagement de la Ville dans la transition énergétique et climatique, tout en confortant ses grandes fonctions urbaines, d'habitat, d'économie et de services sur son bassin de vie.

Les évolutions les plus notables sont :

- **L'augmentation des surfaces des zones agricoles, naturelles et forestières à hauteur de 162 hectares** et une meilleure protection des sites présentant un enjeu écologique (zones humides, secteurs à amphibiens, continuités écologiques, etc.) ;

- **Des dispositions favorisant l'adaptation au changement climatique :** protection de parcs et jardins en ville, augmentation des surfaces non bâties obligatoires pour les nouveaux projets immobiliers, davantage de végétalisation des toits et façades, maintien des sols perméables. Les projets de végétalisation du Mail et de réaménagement des places Porte de la Buisse et République contribuent également à cet objectif ;

- **L'identification du patrimoine bâti à protéger et encadrement de ses évolutions** comme le centre historique, les maisons de maître, les fermes anciennes, le patrimoine industriel, etc. ;

- **Un soutien renforcé du commerce de proximité du centre-ville** tout en assurant un bon équilibre entre les différentes zones de commerce : lutte contre la vacance commerciale, incitation à la réfection des façades, études de rénovation de la rue Grande, délimitation d'un périmètre pour la création de commerces.

À l'issue de l'enquête publique, des inflexions ont été apportées telles que **l'obligation pour toute construction destinée à l'habitation d'intégrer des panneaux solaires, l'inscription d'espaces boisés classés interdisant le défrichement sur l'ensemble des collines, ou encore des dispositions relatives à l'éclairage nocturne.**

Le dossier complet, ainsi que le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, sont disponibles sur Voiron.fr (rubrique « Découvrir Voiron / Urbanisme à Voiron ») et au service Urbanisme aux heures habituelles d'ouverture.

LA FAUNE URBAINE **EN CHIFFRES**

2025

DATE DE MISE EN SERVICE DU CIMETIÈRE ANIMALIER

18

CANISETTES (ET 5 EN PROJET)

40

CHATS STÉRILISÉS CHAQUE ANNÉE PAR LA VILLE

VOIRON ABRITE DE NOMBREUSES ESPÈCES ANIMALES AUSSI BIEN AU CENTRE-VILLE QU'EN PÉRIPHÉRIE, DONT DES ESPÈCES PROTÉGÉES.

FAUNE URBAINE À VOIRON : UNE COHABITATION MAÎTRISÉE

À Voiron, la municipalité donne à la faune une place privilégiée. Ces dernières années, de nombreuses actions ont été déployées en faveur des espèces animales avec toujours le souci d'être équilibré entre l'homme et la nature. Plusieurs de ces actions ont été menées en partenariat avec des associations de protection animale.

LA PRÉSERVATION DE LA FAUNE EN VILLE

Une présence importante d'espèces animales constitue souvent pour une ville un indicateur de bonne santé écologique et de qualité de son environnement.

Aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine, la commune accueille de nombreuses espèces animales :

- 30 espèces de mammifères, dont 5 protégées à l'échelle nationale ;
- 17 espèces de chiroptères (chauve-souris) ;
- 124 espèces d'oiseaux, dont 103 protégées ;
- et 16 espèces de reptiles-amphibiens toutes protégées.

La Ville de Voiron se donne les moyens d'œuvrer en faveur de la cause animale, notamment en ayant un conseiller municipal dédié à la protection animale.

DES PROJETS RÉCENTS POUR LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

La Ville de Voiron mène en particulier des actions pour restaurer la biodiversité et les écosystèmes en ville. Dans le cadre de son plan « 1 000 arbres », qui vise à planter 1 000 arbres supplémentaires à Voiron d'ici 2026, la Ville a mené des chantiers permettant de recréer des espaces de biodiversité. À ce jour, 500 arbres supplémentaires ont été plantés à Voiron ; comme rue du Faton avec la plantation d'une micro forêt (3 arbres par m^2).

En lien avec l'association « Le Pic Vert », un travail d'inventorisation et de neutralisation des pièges à faune involontaires a été réalisé en août 2022. Plus de 1 500 pièges à faune ont été neutralisés en 5 jours, principalement par la pose de bouchons sur les poteaux creux de panneaux de signalisation, des quilles ou encore des trous au ras du sol

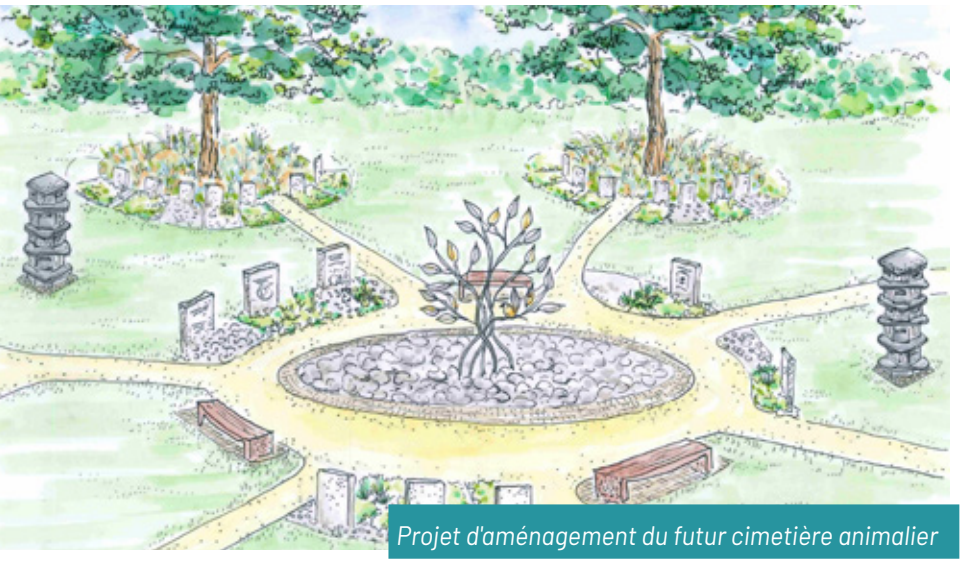

Projet d'aménagement du futur cimetière animalier

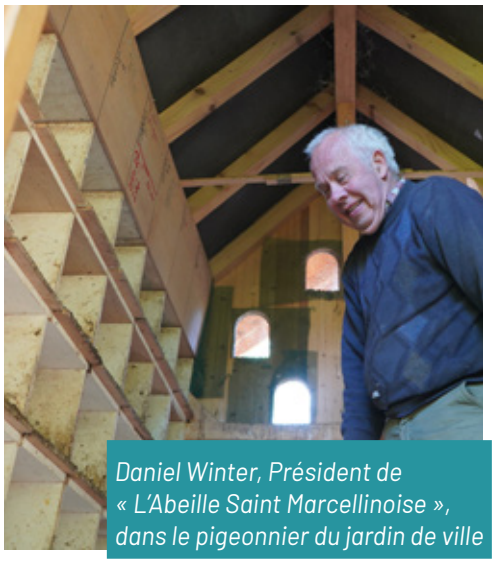

Daniel Winter, Président de « L'Abeille Saint Marcellinoise », dans le pigeonnier du jardin de ville

bouchés par du sable. En effet, de nombreuses espèces rentrent dans ces cavités et ne peuvent plus ensuite en sortir. Cette opération a été menée par « Le Pic Vert » avec de jeunes Voironnais lors d'une session spéciale « Jobs Jeunes ». Une brochure pour aider à l'identification et la neutralisation des pièges pour la faune a été diffusée dans l'édition du magazine de mai et est disponible en mairie.

Depuis 2023, le CCAS de la Ville de Voiron fournit gratuitement à toute personne vivant seule avec un animal, la carte « J'ai un animal seul chez moi ». Cette dernière est à glisser dans son portefeuille derrière la carte vitale. Ainsi, en cas d'accident ou d'absence prolongée du domicile, les secours et les forces de l'ordre peuvent alerter un proche identifié sur la carte pour qu'il s'occupe de l'animal de compagnie.

En parallèle, la Ville de Voiron s'est engagée dans la création d'un cimetière animalier. Perdre son animal de compagnie peut-être un moment particulièrement douloureux. Le deuil est d'autant plus difficile lorsqu'aucun lieu n'existe pour inhumer son compagnon de vie. C'est en ce sens que la municipalité a souhaité la création à Voiron d'un cimetière animalier. Ce lieu unique en Isère verra le jour début 2025 à proximité du cimetière actuel.

DES ACTIONS MENÉES AVEC DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION ANIMALE

En complément de ces projets, la Ville de Voiron entretient des partenariats étroits avec des associations pour protéger la faune locale.

Au jardin de ville, de nombreuses carpes, truites et carpe koï agrémentent les bassins. La propension de ces poissons à se reproduire témoigne de la qualité de l'eau de source qui coule dans ces bassins. Tous les 3 ans, le bassin est nettoyé avec l'aide des gardes pêche de l'AAPPMA - Les pêcheurs du Voironnais.
S'agissant des daims du jardin de ville, ces derniers sont nés en captivité et domestiqués depuis plusieurs générations. Désormais incapables de s'adapter à la vie sauvage, les daims sont parfaitement acclimatés à leur environnement au point d'y vivre plus vieux et de s'y reproduire. Cependant, la taille de l'enclos ne permet de ne garder qu'un couple de daims avec leur faon. Ainsi, dès qu'ils sont trop nombreux, les daims sont accueillis dans le sanctuaire « LudoGaïa » à Vézeronce-Curtin dans des conditions proches de leur milieu naturel. Pour améliorer leur bien-être, trois nouveaux arbres agrémenteront leur enclos à l'automne et la toiture de leur abri sera rénovée. Afin de préserver leur santé, il est interdit de nourrir ces animaux ou de les effrayer.

La Ville de Voiron agit aussi en partenariat avec l'association « Le Tichodrome » qui intervient sur le territoire en qualité de centre de secours de la faune sauvage. Les animaux sauvages en détresse identifiés sur la commune sont récupérés par l'un des 150 bénévoles de l'association Le Tichodrome. Ils sont ensuite soignés avant d'être relâchés dans leur milieu naturel. Par ailleurs, la Ville finance l'organisme SACPA qui prend en charge la capture et les soins éventuels des animaux domestiques errants ou blessés.

Autrement, la Ville de Voiron vient de renouveler sa convention avec l'association « Le Pic Vert » pour la mise en œuvre d'une veille écologique sur la commune. Cette convention permet notamment une veille écologique destinée à localiser les espèces animales ou végétales, les milieux naturels intéressants, et à repérer les éventuels problèmes de pollution ou de nuisances. « Le Pic Vert » intervient au marais de la Teissonnière où se trouvent les espèces les plus rares qui nécessitent d'être protégées, dont le triton crêté et le crapaud sonneur à ventre jaune. Afin de protéger ces derniers, la Ville a été parmi les premières communes en Isère à réglementer la circulation des véhicules à moteur lors de la période de migration des amphibiens. Avec l'aide du Pays Voironnais et de l'association « Le Pic Vert », la route communale de la Teissonnière est ainsi fermée la nuit entre le 1er février et le 31 mars.

Ces partenariats témoignent de l'engagement de la Ville de Voiron dans une politique de protection de la biodiversité sur son territoire.

UN JUSTE ÉQUILIBRE POUR UNE COHABIDATION HARMONIEUSE

La Ville de Voiron est soucieuse de maintenir dans le déploiement de ses projets un équilibre entre l'homme et la nature.

Ainsi, concernant la prolifération des pigeons sur la commune, la municipalité a catégoriquement refusé les mesures d'abattage ou d'empoisonnement massifs qui sont pratiqués dans beaucoup de communes, mais grâce à l'appui de Daniel Winter, le Président de l'association « L'Abeille Saint Marcellinoise », piégeur agréé par la Préfecture, des captures d'individus sont réalisées toutes les semaines pour réguler l'espèce. Depuis 2018, plus de 800 pigeons ont été capturés. Ils sont ensuite nourris puis relâchés dans un pigeonnier des Chambarans où ils se sédentarisent dans la nature. D'ailleurs, au jardin de ville, un pigeonnier de 99 nids a été installé sur l'îlot central afin de limiter les nichées sauvages, et de maîtriser en partie la population. Les œufs sont partiellement stérilisés, réduisant ainsi la croissance de la population de pigeons à Voiron. Il est important de rappeler que le règlement sanitaire départemental interdit de nourrir ou de favoriser la nidification des pigeons.

De nombreux chats errants sont également présents à Voiron. Il faut savoir qu'un seul couple de chats non-stérilisés peut occasionner la naissance, en 4 ans, de plus de 20 000 individus. Leur régulation est donc indispensable. La Ville de Voiron s'appuie donc sur l'association « Les patounes libres de Voiron », dont les bénévoles assurent la capture des chats errants. La Ville prend ensuite en charge leur stérilisation auprès de vétérinaires partenaires, parfois avec le soutien financier de la fondation Brigitte Bardot ou de 30 millions d'amis. Ces chats, qui sont sauvages et rarement domesticables, sont relâchés sur leur lieu de capture devenant des « chats libres ». Ils sont alors nourris par les bénévoles et ne peuvent plus se reproduire.

Ces dernières années, la Ville de Voiron constate sur la voie publique une multiplication des déjections canines non ramassées alors que 18 canisettes et 16 distributeurs de sacs plastiques sont installés sur la commune. Pour lutter contre ce phénomène, des brigades d'agents de surveillance de la voie publique ont été mises en place dès 2019 pour faire principalement de la prévention auprès des usagers. Le dispositif de prévention apparaissant comme insuffisamment efficace, la Ville a donc recruté en 2021 un agent de police municipale dédié entièrement à la lutte contre les incivilités et a notamment pour mission de contrôler les promeneurs de chiens qui doivent être en possession d'un sac pour déjections canines. La Ville s'appuie aussi sur son dispositif de vidéo protection pour identifier les auteurs d'incivilités et recourir à la vidéo-verbalisation.

L'amende forfaitaire pour abandon de déjection canine s'élève à 135 euros et le « forfait nettoyage » est porté à 250 euros, pour l'évacuation des déchets et la remise en état des lieux par les services de la Ville.

2 QUESTIONS À...

BERNARD **GRANDCAMP**

Conseiller municipal délégué à la lutte contre les incivilités liées au cadre de vie et à la protection animale

Comment la Ville soutient-elle les associations de protection animale ?

Des partenariats sont tissés avec ces associations afin de déterminer le cadre de leurs actions et les moyens financiers et matériels qui peuvent être mis à disposition par la Ville selon les cas : subventions annuelles, renfort de la police municipale, etc. Nous remercions vivement ces personnes, souvent bénévoles, qui s'engagent.

Comment les habitants peuvent-ils participer à la cohabitation avec les animaux ?

Nous sommes tous acteurs ; que ce soit en respectant l'environnement, en donnant de l'amour à nos animaux ou en faisant preuve de civisme vis-à-vis des concitoyens. Par exemple, l'absence de ramassage des déjections canines par certains propriétaires reste problématique. Pourtant, 18 canisettes sont installées sur la commune et des sacs disponibles gratuitement.

Rencontre avec...
Quentin BUFFARD
ENTRAINEUR DE L'EQUIPE PROFESSIONNELLE DU PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB (PVBC)

Comment êtes-vous devenu entraîneur du PVBC ?

Quentin BUFFARD : *J'ai commencé en tant que joueur de basket dans le Nord de la France. Je me suis tourné vers le métier d'entraîneur à la suite d'une grave blessure au genou. J'ai eu l'opportunité d'entraîner des équipes féminines à Aulnoye et Arras. Cela fait maintenant 6 ans que je suis entraîneur pour l'équipe professionnelle du PVBC.*

En quoi consiste votre rôle d'entraîneur ?

Quentin BUFFARD : *Mon rôle, c'est de créer les conditions favorables afin qu'à chaque match l'équipe soit à 100% de ses capacités pour rendre au public tout le soutien qu'il nous apporte. Je recrute les membres de l'équipe professionnelle et je fixe les objectifs et les tactiques. Le plus important pour moi, c'est d'arriver à transmettre à l'équipe un objectif commun. Ma philosophie est « le plaisir d'abord et l'individu au service du collectif ». Cela se ressent dans nos réussites collectives : nous sommes parmi les 24 meilleures équipes de France, et meilleure équipe aux passes décisives ainsi qu'aux tirs à 3 points !*

À quoi ressemble votre quotidien ?

Quentin BUFFARD : *Je suis présent aux entraînements individuels et collectifs et je suis épaulé par 2 assistants. Nous passons beaucoup de temps à décrypter les vidéos pour identifier nos forces et faiblesses et celles de nos adversaires afin d'adapter les entraînements et les tactiques. Les samedis soir, ce sont les matchs devant 1 000 personnes. En parallèle, il y a les réunions stratégiques avec la direction et, au moins une fois par mois, nous avons des activités extra-sportives. Cela permet aux joueuses de décompresser et de se révéler dans un cadre différent. Entraîneur, c'est un métier où il faut aussi savoir gérer la pression, car il y a une forte attente du résultat.*

Qu'est-ce qui vous plaît au PVBC ?

Quentin BUFFARD : *L'aventure est belle et l'institution du PVBC fait un travail remarquable. C'est un exemple dans le sport professionnel, mais aussi au niveau de l'accompagnement du territoire et des jeunes en difficulté. Avec l'association "PVBC by Pluralis" nous organisons des tournois de quartier, de sport-handicap. Pour moi, le PVBC est une grande famille. Les 280 joueurs licenciés sont nos premiers fans, ils sont souvent bénévoles sur les évènements. Et nous sommes ouverts à tous, de 5 ans jusqu'aux retraités, et même aux personnes en situation de handicap.*

Quels sont les prochains évènements du club ?

Quentin BUFFARD : *Le 6 juin, nous accueillons le forum « Stade Pôle Emploi ». Du 8 au 19 juillet, il y aura la PVBC Academy, un camp ouvert à tous de 3 à 17 ans. La saison des matchs reprendra autour du 15 août prochain.*

Pour en savoir plus : www.pvbc.fr

#INTERVIEW

ISABELLE DUMONTAUX

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION « LIRE POUR LIER »

Pouvez-vous nous présenter l'association « Lire pour lier » ?
« Lire pour lier » est une association créée récemment à Voiron qui a comme objectif d'agir en faveur des personnes en situation d'illettrisme et favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

Qu'est-ce que l'illettrisme ?
Selon l'Agence nationale de Lutte contre l'illettrisme, une personne confrontée à l'illettrisme a de grandes difficultés dans des situations simples de la vie de tous les jours pour lire, écrire, calculer, utiliser le numérique. D'après les chiffres publiés en avril dernier, 10% des adultes rencontrent des difficultés à l'écrit et 4% se trouvent en situation d'illettrisme.

Quels sont les objectifs de votre association ?
Nous souhaitons repérer sans stigmatiser les personnes concernées en sensibilisant aux situations d'illettrisme les entreprises, les chantiers d'insertion, les centres d'apprentissage et aussi les acteurs locaux et ensuite accompagner ces personnes.

Recherchez-vous des bénévoles ?
L'association recherche des bénévoles pour s'engager auprès d'apprenants en situation d'illettrisme après avoir été formés, ou pour aider l'association dans la mise en œuvre de ses actions.

Quelles sont vos prochaines actualités ?
L'association organise un concert « À vos cordes ! Prêts ! » le dimanche 9 juin à 17h à l'église de Coublevie. Musiciennes et musiciens se mobilisent pour cette cause et proposeront un concert de cordes et de chants. Une rencontre est aussi organisée le samedi 22 juin au centre Charles Béraudier avec Isabelle Kraft du centre de ressources d'illettrisme en Isère (IRIS) pour informer et sensibiliser les bénévoles aux situations d'illettrisme.

www.lirepourlier.org
Mail : lirepourlier@gmail.com
Sur RDV au centre Charles Béraudier

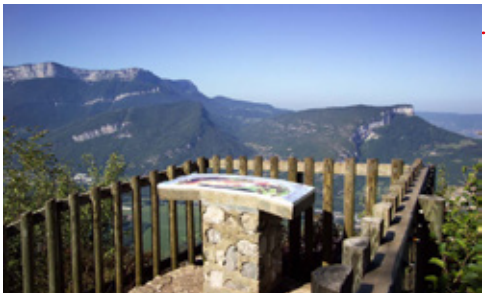

#INTERVIEW

JACKY DUBOT

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION « AMITIÉ NATURE VOIRON »

Quelles sont les activités proposées par « Amitié Nature Voiron » ?
« Amitié Nature Voiron » est une association qui propose des activités de plein air axées autour de la montagne : alpinisme, ski, Via Ferrata, randonnée et marche nordique, VTT… Nous avons un partenariat avec le sport adapté pour l'activité escalade en salle (accompagnement championnat) et en falaise.

Nous proposons aussi quelques activités en salle réservées aux adhérents comme du stretching, de l'initiation à la danse, mais également du sport santé afin d'encourager la reprise d'une activité physique et sportive.

À quel public s'adressent vos activités ?
Nos activités sont ouvertes à tous. Les enfants et les adolescents sont acceptés s'ils sont accompagnés des parents. En cette saison 2023-2024, notre club compte désormais plus de 500 adhérents.

L'association fête ses 60 ans le lundi 17 juin. Quel sera le programme de cette journée ?
Nous célébrerons cet anniversaire toute la journée à la salle des fêtes, avec un repas convivial suivi d'un salon des activités et témoignages des anciens. À 16h45, le film « L'Everest en partage » sera présenté par l'alpiniste-conférencier, Marc Batard, suivi du tirage de la tombola et d'un repas. La journée se terminera en musique avec un concert du Voiron Jazz Orchestra à 20h30. Nous vous attendons nombreux pour fêter ensemble l'anniversaire du club, et (re)découvrir nos activités !

www.anvoiron.fr
Permanences le mardi soir de 18h à 19h
35 Bd Denfert Rochereau

Rendez-vous à Voiron

Vous organisez un événement ?

Faites-le-nous savoir ! Remplissez une fiche évènement sur **www.voiron.fr !**

1er ET 2 JUIN

2e BROCANTE DE LA VISITATION

Brocante au profit des travaux de rénovation de la toiture du Monastère de la Visitation.

Quand ? 1er et 2 juin de 10h et 17h **Où ?** Monastère de la Visitation

1er JUIN

MARCHÉ DES ARTS

Organisé par les *Amis des arts de Voiron*. 25 exposants peintres et sculpteurs exposent dans les rues piétonnes du centre ville.

Quand ? Samedi 1er juin de 9h à 19h **Où ?** Rue Adolphe Peronnet et rue Montgolfier

CONCERT CLASSIQUE & JAZZ

Concert de musique par l'ensemble de saxophones de Voiron et le duo Argos

Quand ? Samedi 1er juin de 20h à 23h **Où ?** Salle des fêtes, place Jacques-Antoine Gau **Tarif ?** Participation libre

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM COURT DE VOIRON

Projection d'une sélection de films courts.

Quand ? Samedi 1er juin de 20h30 à 23h **Où ?** Cinéma PASSrL LE MAIL **Tarif ?** 5€

2 JUIN

CIRCUIT DE LA SURE

Trail du Circuit de la Sure, organisé par *Objectif Sure*. 3 formats de course.

Quand ? Dimanche 2 juin de 6h à 18h **Où ?** Complexe Sportif de la Garenne **Inscription ?** www.circuit-de-la-sure.fr/inscriptions/

5 JUIN

ATELIER-DÉBAT SUR LA PÉDO-CRIMINALITÉ

Atelier pour détecter les signaux de menace pédo-criminelle. Organisé par le *Rotary Cub*.

Quand ? Mercredi 5 juin à 18h30 **Où ?** Hôtel Le PALLADIOR **Inscription ?** 07 49 26 60 87

6 JUIN

NOCTURNES AUX CAVES DE LA CHARTREUSE

Venez découvrir librement et plus en détails les 1200 pièces patrimoniales exposées.

Quand ? Jeudi 6 juin de 18h à 21h **Où ?** Caves de la Chartreuse **Tarif ?** 12€ pour les adultes, 9€ en tarif réduit, gratuit pour les - 12ans

7 JUIN

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

(Re)découvrir le plaisir de jouer ensemble. Avec la complicité de la MJC de Voiron.

Quand ? Vendredi 7 juin de 19h à 22h **Où ?** Bibliothèque Philippe Vial **Tarif ?** Gratuit

8 JUIN

COMMÉMORATION DU 8 JUIN 2024

Journée nationale en hommage "aux morts pour la France" en Indochine.

Quand ? Samedi 8 juin à 10h **Où ?** Monuments aux morts. Esplanade de la Légion d'Honneur

JOURNÉE DE PRINTEMPS SPORT ET BIEN-ETRE

Quand ? Samedi 8 juin de 9h à 16h **Où ?** Complexe Sportif de la Garenne **Tarif ?** 15€ pour 3 activités

NATURE EN PLEIN CHOEUR

Concert vocal et instrumental de musique romantique de la Chorale "*Les Ménestrels*".

Quand ? Samedi 8 juin à 20h30 **Où ?** Église de Coublevie **Tarif ?** 15€ pour les adultes, 12€ en prévente, gratuit pour les - 12 ans

9 JUIN

À VOS CORDES ! PRÊTS !

En orchestre et en chœur, les enfants vous proposent leur concert (bénéfices reversés à l'association « Lire pour lier »).

Quand ? Dimanche 9 juin à 17h **Où ?** Église de Coublevie **Tarif ?** Participation libre au chapeau

MARCHÉ ARTISANAL DES CRÉATEURS & PRODUCTEURS

10e édition. Animation, petite restauration et buvette sur place.

Quand ? Dimanche 9 juin de 10h à 18h **Où ?** De la place de la République jusqu'au parking de la salle des fêtes

12 JUIN

ATELIER DE LULU - INITIATION À LA GRAVURE

Initiez-vous à la technique de la linogravure en créant votre propre composition visuelle que vous pourrez agrémenter de motifs au tampon !

Quand ? Mercredi 12 juin de 14h30 à 16h **Où ?** Musée Mainssieux **Tarif ?** 7€ **Inscription ?** billetterie-culture.paysvoironnais.com/

14 JUIN

CONFÉRENCE : LES ARTISTES ET LE LAC DE PALADRU

Conférence enrichissante et captivante autour des artistes et du lac de Paladru.

Quand ? Vendredi 14 juin à 18h30 **Où ?** Musée Mainssieux **Tarif ?** Gratuit **Inscription ?** billetterie-culture.paysvoironnais.com/

JUSQU'AU 15 JUIN

COLLECTE PROTECTIONS MENSTRUELLES

Organisée par le Centre de Santé Sexuelle, le Service Tri et Déchets et le Réseau de la Lecture Publique du Pays Voironnais.

Quand ? Du 15 mai au 15 juin **Où ?** Pays Voironnais

16 JUIN

RANDONNÉE RAND'AURA

À vos patins pour la RAND'AURA ! L'occasion idéale de partager un bon moment en famille ou entre amis. Organisée par le *HCV* et la *ligue AURA de Roller et Skateboard*.

Quand ? Dimanche 16 juin à 8h30 **Où ?** Gymnase Pierre BEGHIN **Tarif ?** 10€ pour les adultes, 7,5€ pour les enfants

5e BARBECUE FESTIF DE LA COMMUNE LIBRE DE SERMORENS

Grande fête annelle de la *Commune Libre* autour d'un barbecue.

Quand ? Dimanche 16 juin de 11h à 19h **Où ?** Square Brameret **Tarif ?** 10€

18 JUIN

COMMÉMORATION DU 18 JUIN 2024

Journée nationale commémorative de l'Appel du général de Gaulle à refuser la défaite et poursuivre le combat contre l'ennemi.

Quand et où ? Mardi 18 juin à 17h30 devant la stèle Jean Moulin à l'Hôtel de Ville, et à 17h45 devant la stèle du Général de Gaulle à l'Hôtel de ville

20 ET 23 JUIN

DIFFUSION DU CONCERT DE MICHEL SARDOU

Michel SARDOU a créé la surprise en annonçant son grand retour sur scène pour une ultime tournée intitulée "*Je me souviens d'un adieu*".

Quand ? Jeudi 20 juin à 20h et dimanche 23 juin à 17h **Où ?** Cinéma PASSrL LE MAIL **Tarif ?** 18€ **Inscription ?** lemail.passrl.fr

21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Quand ? Vendredi 21 juin **Où ?** Centre-ville

22 JUIN

INITIATION À LA GRAVURE

Découvrez le monde fascinant de l'estampe !

Quand ? Samedi 22 juin de 10h30 à 12h (enfant, dès 7 ans) et de 14h à 16h (ado/adulte) **Où ?** Bibliothèque Philippe Vial **Tarif ?** Gratuit **Inscription ?** Au 04 76 67 93 13 ou par mail à bib.voiron@paysvoironnais.com

VILLAGE D'ANIMATION

Un défi sportif au profit de « La Cordée Rose ».

Quand ? Samedi 22 juin de 14h à 17h **Où ?** Place Général de Gaulle **Tarif ?** Gratuit

LE TENNIS COUBLEVIE VOIRON FÊTE LE SPORT SANTÉ

Découverte du tennis en fauteuil, activités ludiques et concert des "*Wet Cookies*".

Quand ? Samedi 22 juin de 14h à 23h30 **Où ?** 683 Rte de Grenoble, à Coublevie **Tarif ?** Gratuit

DU 22 AU 23 JUIN

ATELIERS AMATEURS DE GAMELAN BALINAIS

Découvrez la pratique instrumentale d'un Gamelan Balinais !

Quand ? Du 22 au 23 juin de 10h à 18h **Où ?** Conservatoire de Voiron **Tarif ?** 24,40€ pour une journée, 149,10€ pour les 4 sessions **Inscription ?** Par mail à conservatoire@ville-voiron.fr

28 JUIN

"SUMMER POOL PARTY"

Démonstrations de danses des Cultures du monde, cours Aquamix et soirée dance party animée par un DJ.

Quand ? Vendredi 28 juin de 17h30 à 22h **Où ?** Piscine Municipale Les Dauphins du parc **Tarif ?** Entrée aux tarifs habituels

JUSQU'AU 29 JUIN

EXPOSITION "RETOUR AU PAYS DES TERRES FROIDES"

Exposition de Bénédicte VALLET. L'artiste sera présente les samedis 1er et 29 juin.

Quand ? Du 29 mai au 29 juin du mercredi au samedi de 14h30 à 18h30 **Où ?** Galerie Place à l'ART **Tarif ?** Entrée libre

DU 8 JUILLET AU 2 AOÛT
ET DU 16 AU 30 AOÛT

LES MATINS "EN FORME À VOIRON"

Éveillez votre esprit, étirez et tonifiez votre corps, marchez en conscience.

Quand ? Du 8 juillet au 2 août et du 16 au 30 août les mardis et vendredis de 8h30 à 9h15 **Où ?** Au fond du jardin de ville **Tarif ?** Gratuit **Inscription ?** Sans inscription

ACTIONS SENIORS

7 JUIN

ATELIER NUMÉRIQUE "LES ARNAQUES EN LIGNE, COMMENT LES ÉVITER ?"

Le CCAS et la ville de Voiron organisent un atelier numérique sur le thème "Les arnaques en ligne, comment les éviter ?" pour les seniors voironnais de plus de 60 ans.

Quand ? Vendredi 7 juin de 14h à 16h30 **Où ?** Salle Marcelle Boudias, rue Paulin VIAL **Inscription ?** Pôle Séniors du CCAS de Voiron au 04 76 67 27 39

JUSQU'AU 9 DÉCEMBRE

ATELIERS "CHAUFFE CITRON"

Le CCAS de Voiron organise, en partenariat avec le Département de Isère, ces ateliers ludiques pour faire travailler la mémoire des Voironnais de plus de 60 ans.

Quand ? Du 8 avril au 9 décembre les lundis de 10h à 11h **Où ?** Café Martel **Tarif ?** Gratuit

JUSQU'AU 19 FÉVRIER 2025

ATELIER ÉVEIL MUSICAL

Stimuler votre sensibilité sensorielle en faisant appel à votre expression créative avec "Jos Production". Atelier réservé aux Voironnais de 60 ans et plus.

Quand ? Du 22 mai 2024 au 19 février 2025 les mercredis de 14h30 à 15h30 **Inscription ?** Pôle Séniors du CCAS de Voiron au 04 76 67 27

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

L'association « Lire pour lier » a besoin de bénévoles très motivés qui seront formés à identifier et épauler celles et ceux qui veulent sortir de leur situation d'illettrisme

Infos et inscriptions : lirepourlier@gmail.com / www.lirepourlier.org

DON DU SANG

20 JUIN

DON DU SANG

Une collecte de don du sang est organisée par l'Association des donneurs de sang bénévoles de la région Voironnaise.

Quand ? 20 juin de 8h30 à 12h et de 16h à 19h30 **Où ?** Salle des fêtes de Voiron **Inscription ?** mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

PHARMACIES DE GARDE

Du 01/06 au 07/06
Pharmacie de la Gare
5 Av. Léon et Joanny Tardy
04 76 66 32 20

Du 08/06 au 14/06
Pharmacie Bellevue
16 rue Raymond Tézier
04 76 05 04 05

Du 15/06 au 21/06
Pharmacie du Mail
14 Crs Becquart-Castelbon
04 76 05 46 68

Du 22/06 au 28/06
Pharmacie de la Citadelle
1 rue Faige Blanc
04 76 05 21 51

Du 29/06 au 05/07
Pharmacie du Colombier
6 rue George Sand
04 76 05 25 37

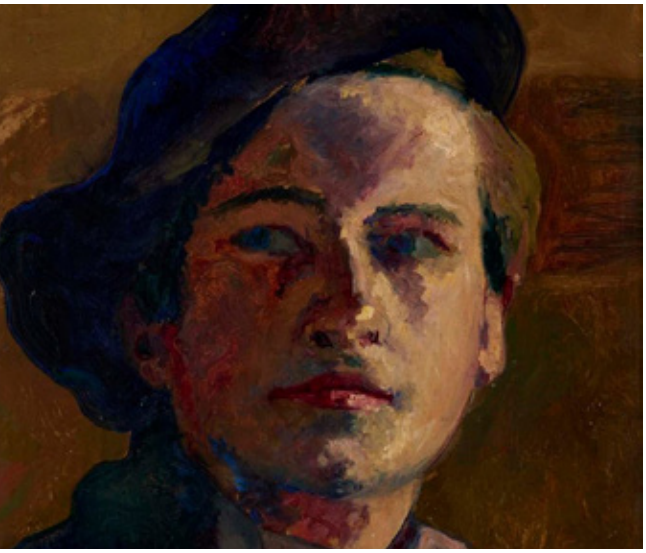

"Autoportrait au béret " de L. Mainssieux
Musée Mainssieux, 7 place Léon Chaloin

Lucien Mainssieux, Voironnais, artiste et collectionneur

Artiste et personnalité Voironnaise, Lucien Mainssieux légua en 1956 à la Ville de Voiron près de mille œuvres et instruments de musique qui par la suite, donnèrent vie au Musée Mainssieux.

UN ARTISTE DANS L'ÂME

Peintre, musicien, critique musical et grand collectionneur, Lucien Mainssieux, est né à Voiron le 4 août 1885. Orphelin de mère à l'âge de seulement 19 mois, il est atteint d'une tuberculose des os du bassin et passe ainsi ses douze premières années alitées. Dès son enfance, Lucien Mainssieux est un musicien dans l'âme, violoniste hors pair ou altiste. Il joue en violon solo sous la baguette des plus grands chefs d'orchestre comme Stravinsky.

LUCIEN MAINSSIEUX, L'ARTISTE-PEINTRE

Lucien Mainssieux commença sa carrière de peintre à Paris en 1905, après une formation artistique auprès des peintres François-Joseph Girot (son premier maître) et Jules Flandrin (sa première influence marquante). Il fréquente Max Weber, Picasso et tant d'autres artistes. Lucien Mainssieux peindra ses amis musiciens, comme « le violoniste Lilien » et les instruments prendront une place privilégiée dans ses tableaux. Son seul modèle absolu est Paul Cézanne.

Lucien Mainssieux entreprend de nombreux voyages au cours de sa vie, Rome, Tunisie, Maroc, Algérie et également à travers toute la France. Tous ces voyages ont influencé sa vie et sa façon de peindre. Il alterne les techniques picturales utilisées tout au long de sa carrière, utilisant principalement quatre techniques : la peinture à l'huile, l'aquarelle, la gravure et le dessin à l'encre ou au fusain. Par exemple en 1920, après la visite de l'atelier de Renoir, sa peinture va encore changer et ses couleurs s'éclaircir. Tout au long de sa vie, Lucien Mainssieux ne va jamais garder la même façon de peindre : il change de style en fonction du lieu où il peint.

LUCIEN MAINSSIEUX, LE COLLECTIONNEUR

Dès 1905 à l'âge de vingt ans, Lucien Mainssieux acquiert ses premières œuvres. Toute sa vie durant, que ce soit « aux Puces » ou chez des marchands, parfois chez des particuliers ou directement auprès de l'artiste lui-même, il achète, échange, n'hésitant pas à se ruiner pour sa passion : découvrir et posséder de nouvelles œuvres.

En 1938, Lucien Mainssieux souhaite que la Ville de Voiron crée un musée de peinture. En 1942, il écrit au Maire de Voiron : « Ayant depuis toujours le goût de collectionner, grâce à ma situation et à mes connaissances d'artiste-peintre, j'ai été à même de réunir une importante galerie d'œuvre d'art ». C'est en 1956 qu'il fait don de sa collection à la Ville de Voiron. À sa disparition en juillet 1958, Lucien Mainssieux institue la Ville de Voiron légataire universelle de son fonds d'atelier et de sa collection.

L'actuel Musée Mainssieux, situé 7 place Léon Chaloin, est inauguré en 1989. Le musée présente le fonds d'atelier du peintre Lucien Mainssieux et la collection d'œuvres qu'il a constituée tout au long de sa vie, principalement des toiles des XIXe et XXe.

Majorité municipale

Julien **POLAT,** Yves **ALLARDIN,** Alyne **MOTTE,** Anthony **MOREAU,** Lydia **RUELLO MOGORE,** Chokri **BADREDDINE,** Armelle **LE BOURDONNEC,** Stéphane **VALENTIN,** Nadine **FAYOLLE,** Nicolas **JULLIARD,** Brigitte **PARIS,** André **GAL,** Martine **CHASSON,** Bruno **GATTAZ,** Filipa **BEVILACQUA-PAHON,** Michel **GUICHERD-DELANNAZ,** Basak **SEVEN,** Elodie **LIVERNAIS,** Bernard **GRANDCAMP,** Héloïse **BARADEL,** Bruno **SARRAT,** Corinne **MOLLIER-SABET,** Pierre **BONNARDON,** Farida **BRABRI,** Nicolas **VUILLERMOZ-BIRON,** Franck **DUFFOUR,** Grace **DA COSTA** et Rosanna **MAZZILLI**

Les aménagements cyclables.
Une réunion publique sur les aménagements cyclables à Voiron s'est tenue le 23 mai dernier. Cette réunion a permis de présenter le schéma directeur qui guidera l'aménagement des itinéraires cyclables pour les cinq prochaines années, au titre duquel sont impliqués la Ville de Voiron, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et le Pays Voironnais.

À l'évidence, la pratique du vélo est en forte croissance dans la commune, et cela génère des attentes importantes ! C'est la raison pour laquelle depuis 2014, des progrès notables ont été réalisés, que nous souhaitons aujourd'hui poursuivre. Ainsi, le nombre de mètres de voies cyclables a plus que doublé, ce qui s'avère particulièrement complexe au titre des contraintes techniques qui s'imposent, en matière de largeur de voirie disponible notamment. Les aménagements à venir dans les années futures nécessiteront des reconfigurations plus complexes, et parfois des acquisitions foncières pour élargir les emprises. Chaque nouvelle opportunité est saisie pour créer des voies adaptées aux cyclistes, que ce soit lors de la construction de nouvelles routes, comme les avenues Jacques Chirac et Philippe Vial, ou lors de grands travaux de réaménagement, comme l'avenue Marie Curie, le boulebard du Guillon ou la rue du Placyre.

Dans cette perspective de restructuration, les collectivités ont collaboré pour établir un schéma global visant à assurer la continuité et la cohérence des projets cyclables existants et futurs. La Ville de Voiron est également impliquée dans le projet touristique de la "Via 5 lacs", porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes en lien avec le Département de l'Isère. Ce projet vise à relier les cinq lacs Alpins (Léman, Annecy, Bourget, Aiguebelette et Paladru), avec une liaison passant par Voiron. Parallèlement, le Pays Voironnais travaille sur un schéma directeur intercommunal pour relier notamment Voiron à Centr'Alp.

Deux itinéraires stratégiques sont d'ores et déjà programmés pour 2024 à l'initiative de la ville :

- Le raccordement entre la rue du Placyre et le centre-ville de Voiron via Criel ;
- L'itinéraire Nord-Sud du nouvel hôpital à Champfeuillet.

L'objectif consiste évidemment à raccorder ces axes entre eux, aux fins de constituer progressivement un maillage de plus en plus fin garantissant confort et sécurité aux cyclistes.

Un travail complémentaire est engagé pour faciliter le déploiement d'outils de stationnement sécurisé des vélos en complément des plus de 500 emplacements déjà déployés sur l'espace public, et le SMMAG propose depuis quelques semaines, en lien avec le Pays Voironnais, la location de vélos de différents types pour la pratique du quotidien.

Tous les modes de mobilité sont complémentaires, et parfois essentiels selon les possibilités et les contraintes de chacun d'entre nous. Nous souhaitons ainsi éviter l'écueil d'opposer les cyclistes aux automobilistes et aux piétons. Chaque aménagement est ainsi soigneusement étudié pour garantir la sécurité des cyclistes sans nuire aux piétons ou aux personnes à mobilité réduite. Les voitures et les vélos doivent pouvoir coexister intelligemment, dans le respect du code de la route, en tenant compte des contraintes de chacun.

Groupe d'opposition

Anne **FAVIER,** Arnaud **BELLEVILLE,** Mélodie **MISTRÉ** et Benjamin **HUET**
pour le groupe Voiron Citoyenne
www.voiron-citoyenne.fr

Sauvons notre marché !
À Voiron, le marché du mercredi et du samedi est une véritable institution, source de fierté pour nous, les Voironnais. Il rayonne depuis longtemps : Les exposants viennent de loin, les clients aussi.

Pourtant, aujourd'hui, nous faisons face à un problème sérieux : chacun peut constater que les places vides se multiplient, essentiellement sur le marché du textile. Celles et ceux qui ont connu le marché il y a quelques années peuvent témoigner de sa dégradation.

Et on peut légitimement se demander si la municipalité ne sait plus retenir les commerçants.

Nous, élus d'opposition, n'avons aucune information sur ce qu'il adviendra du marché pendant les travaux du Mail. Vous qui faites vos courses au marché n'en savez rien non plus. La municipalité a-t-elle quelque chose à cacher ?...

Notre marché est riche de sa diversité, renommé pour ses bons produits dont une partie est vendue par les producteurs à un prix tout à fait abordable. C'est un lieu de rencontres et d'échanges où les gens se parlent, un lieu de déambulation et de plaisir. Un lieu vivant.

Ensemble, faisons entendre notre voix pour un marché de Voiron florissant, où chacun trouve sa place et où notre patrimoine local vivant est préservé.

Groupe d'opposition

Johanne **VIAL**, Éric **LAROCHE-JOUBERT** et Jean Pierre **ALIBEU**
pour le groupe Horizons Voironnais
2020horizonsvoironnais@gmail.com

Le PLU n'est pas un sujet. Ce qui est en est un c'est le refus réitéré du PLU-i par VOIRON. Ville capitale du Pays Voironnais qui entraine dans ce rejet d'autres villes et villages.
En s'opposant au PLU-i, VOIRON dynamite la solidarité, la cohérence et l'efficacité territoriale.
Questions :

- Pourquoi le maire, en paroles pourtant défenseur de ces valeurs, s'acharne-t-il contre le PLU-i obligatoire depuis 2021 (art. 136 II de la loi ALUR) ? En s'appuyant sur une minorité de blocage dite 25-20 que maintient la loi, VOIRON bloque le transfert de la compétence PLU qui ne s'opère pas si au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent. Voiron seule représente 22% de la population.
- Pourquoi imposer à VOIRON et au moins à 5 autres communes de financer à perte un PLU déjà dépassé alors qu'il faudra in fine payer un PLU-i ? Est-ce de la part du VP à l'économie une gestion sérieuse de la CAPV ?
- Pourquoi priver la CAPV d'un outil adapté à l'échelle des enjeux (économiques, sociaux, environnementaux) auxquels nous sommes confrontés et assigner chacun à se replier sur son pré carré ?

Refuser aujourd'hui c'est nier demain.
Pour être prêt demain il faut accepter aujourd'hui.

ÀVOIRON N°98 JUIN 2024 - ÉDITÉ PAR LA VILLE DE VOIRON. DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: JULIEN POLAT, MAIRE. **RÉDACTRICE EN CHEF:** ELSA DESSIMOND. **RÉDACTION:** TANIA ALVES, FANNY BRUCHON, MARJORIE DELRIEU. **CRÉATION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE:** SÉBASTIEN MARCUCCILLI. IMPRIMÉ SUR DU PAPIER 100% FIBRES RECYCLÉES ET PEFC AVEC UTILISATION D'ENCRES VÉGÉTALES **IMPRESSION :** IMPRIMERIE NOTRE DAME. **DIFFUSION :** TOUTES BOÎTES À VOIRON. ET LIEUX PUBLICS **TIRAGE :** 14 700 EXEMPLAIRES. **DÉPÔT LÉGAL :** 2E TRIMESTRE 2024. **ILLUSTRATIONS :** SERVICE COMMUNICATION, FREEPIK. **CONTACTEZ-NOUS :** COMMUNICATION@VILLE-VOIRON.FR

IMPRIM'VERT®

À VOIRON

DU 28 JUIN

AU 6 JUILLET

2024

Festival DES CULTURES DU MONDE

41 ème édition

Égypte . Philippines . Irlande

Kazakhstan . Mexique

@elsi.concept

Renseignements et informations :

04 76 06 42 71 - culturesmondevoiron@orange.fr - salmorencvoironculturesdumonde.com

ATP Salmorenc France Folklore · Festival des Cultures du Monde Voiron Chartreuse · Centre des Cultures du Monde Voiron · Ville de Voiron partenaire officiel · Pays Voironnais · isère · La Région Auvergne-Rhône-Alpes · Grand Angle · le dauphiné · bleu · IGF · Voiron · France Folklore · elsi.concept